



# PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 29 octobre 2020

### Tenir ensemble

Dans la continuité de l'allocution de Monsieur le Président de la République relative au reconfinement du pays, au cours de laquelle un régime différencié a été annoncé pour les territoires ultra-marins, Jean-François COLOMBET, préfet de Mayotte, Délégué du Gouvernement, va consulter l'ensemble des forces vives du département dès vendredi matin, en particulier les élus, les organisations professionnelles, les organisations syndicales et les administrations publiques.

C'est dans cet esprit de concertation préalable et en lien étroit avec l'Agence régionale de santé que le préfet de Mayotte prendra les décisions rendues possibles par le nouveau décret du Gouvernement et nécessaires par la situation sanitaire de l'île, qui reste préoccupante. Il les rendra publiques vendredi soir.

#### Contact presse :

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32

Courriel : [communication@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:communication@mayotte.pref.gouv.fr)

Internet : [www.mayotte.pref.gouv.fr](http://www.mayotte.pref.gouv.fr)

Facebook : @Prefet976

Twitter : @Prefet976